



Bureau des Elus  
N/Réf : 2016 101 -CCE.YZ - VR/cs  
Suivi : Véronique ROGAUME  
Téléphone : 01.41.56.09.34

Roissy, le 25 août 2016

Chers parents,

La crèche des « P'tits avions » n'ayant malheureusement pas donné suite à notre mise en demeure visant à satisfaire les besoins de garde dont vous nous avez fait part, et n'ayant pas répondu à nos propositions en ce sens, nous sommes contraints de procéder à la rupture du contrat qui nous lie avec elle.

Malgré tous nos efforts pour tenter de trouver une solution et même si nous regrettons sincèrement cette issue, nous ne sommes pas parvenus à trouver un terrain d'entente avec la structure des Petits Avions.

La conséquence est que nous devons quitter la crèche.

Nous vous confirmons donc notre choix de confier vos enfants à la Maison Bleue qui les accueillera dès la rentrée. Conscients que ce transfert de structure va perturber vos organisations, nous nous efforçons, en collaboration avec la Maison Bleue, de mettre en place les solutions pour répondre à cette difficulté.

Afin d'assurer au mieux une continuité pour la garde de vos enfants, nous vous invitons à prendre contact au plus vite avec la chargée de relations familles, Sandrine Vallet au 06-13-11-04-02, pour organiser vos entretiens d'accueil avec la directrice de la Maison Bleue.

Lors de cet entretien, vous devrez vous munir impérativement des fiches de renseignements annexes complétées.

Compte tenu de la fin de notre collaboration avec les P'tits Avions, nous attirons votre attention sur le fait qu'il n'existe plus de cadre juridique permettant le maintien de vos enfants dans cet établissement.

Le Règlement de fonctionnement de la crèche l'exclut d'ailleurs expressément.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

Bien cordialement,

Florence CARREIRA  
Trésorière du CCE Air France